

L'actu du jour

Gossip, l'application qui fait mal

Une nouvelle application pour *smartphone*, Gossip, est très critiquée. Elle consiste à poster des rumeurs sur quelqu'un en restant anonyme (sans dire qui l'on est). Des associations de lutte contre le cyber-harcèlement ont même demandé son interdiction.



Répandre des rumeurs sur une personne, cela peut lui faire mal. (iStock)

Gossip est une nouvelle application pour smartphone qui permet à son utilisateur de publier un petit texte, une photo ou une vidéo qui va **apparaître 10 secondes** sur les téléphones de ses contacts, puis disparaître.

L'utilisateur reste anonyme : c'est-à-dire que ceux qui voient le message s'afficher ignorent qui l'a envoyé.

Craintes de cyber-harcèlement

Ces dernières semaines, **des incidents entre élèves à cause de Gossip** ont éclaté dans des collèges et lycées. Mercredi dernier, le 3 juin, Najat Vallaud-Belkacem, **la ministre de l'Éducation nationale**, a donc **mis en garde contre les abus que peuvent entraîner l'utilisation de cette application**. Elle craint que Gossip serve à se moquer d'autres élèves et à les blesser moralement, alors que le gouvernement veut lutter contre le cyber-harcèlement à l'école.

Les dangers de la rumeur

Le nom de cette application, Gossip, est un mot anglais qui signifie « rumeur ». **Lancer ou diffuser une rumeur**, c'est raconter quelque chose à propos d'une personne sans vérifier si c'est vrai ou faux, et sans non plus s'interroger sur les conséquences de la rumeur pour cette personne. Le problème, c'est qu'**il est très difficile d'arrêter une rumeur** : de nombreuses personnes peuvent la répéter, notamment sur les réseaux sociaux.

Une fausse bonne idée

En principe, l'application Gossip est interdite aux moins de 16 ans. Comment des lycéens, voire des collégiens, ont-ils pu la télécharger ? Bien sûr, tous les utilisateurs ne publient pas des rumeurs méchantes. Mais **est-ce vraiment une bonne idée de faciliter la rumeur ?** En tout cas, cette application ne semble pas aider à **devenir plus responsable de ses paroles** sur les réseaux sociaux, ni à **mieux respecter les autres...**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)